

Procès Verbal et Relevé de décisions de la réunion de la **C.S.D.G.E** **-05 Mars 2012-**

Type de réunion : Réunion statutaire de la Commission.

Secrétaire : Gérard OBELLIANNE,

Participants : Mariano ARISTIN, Patrick BENEZI, Jean Louis DUPUY, Jean Luc FONTAINE, Paul LAGARRIGUE, Emile METZINGER, Jean Paul MOINE, Gérard OBELLIANNE, Michel PROUVEZE, Philippe TRAMON,

Absents excusés : Jo ARGIEWICZ, Michel POLLONI

Ordre du jour :

- 1) Approbation du P.V. de la réunion du 27 juin 2011.**
- 2) Validation des grades sur examens.**
- 3) Approbation des nouvelles listes de juges.**
- 4) Tirage au sort des jurys d'examens 3° et 4° dan de juin 2012.**
- 5) Examen des passages de grades dans les DOM-TOM.**
- 6) Divers.**

Préambule :

Minute de silence observée à la mémoire de Pierre Charrié.

Michel Prouvéze évoque la raison de la demande de présence de Michel Chauveau retenu par des obligations professionnelles qui aurait pu apporter à cette commission quelques éclaircissements sur le projet de règlement de la CSDGE et qui aurait permis aux membres de la Commission d'exprimer leurs avis sur le projet.

Paul Lagarrigue indique que le ministère a désavoué publiquement la commission sur son site internet en disant qu'elle ne fonctionnait pas correctement et a dessaisi la dite commission de son pouvoir de modifier le règlement en nommant Francis Didier puis Michel Chauveau. Il n'appartient donc plus à la commission es-qualité de se prononcer sur le projet de Michel Chauveau.

1) Approbation du PV de la réunion du 27 juin 2011.

Le Procès-verbal et le Relevé de décisions de la réunion précédente sont adoptés à l'unanimité.

2) Validation des grades sur examens

Tous les grades passés depuis septembre 2011 sur examens sont validés à la date de l'examen (Listes en annexe).

3) **Liste des juges pour 2012-2013 et 2013-2014**

Les listes proposées sont validées ; elles pourront donner lieu à des modifications éventuelles qui seraient validées le 03 juillet 2012 (Listes en annexes)

4) **Examens de 3^{ème} et 4^{ème} dan pour juin 2012**

Pour l'Ile de France, la FFAB propose, compte-tenu des difficultés de trouver une salle disponible, que le déroulement des examens de 3^odan du 17 juin en Picardie se fasse à Compiègne. L'examen de 4^o dan se ferait à Paris le samedi 16 juin. Confirmation du lieu de l'examen de 3^o dan en Ile de France pour le 20 mars 2012.

La commission a procédé à la répartition des jurys d'examens par tirage au sort :

Ville	Examen	N° de jury	Composition
Paris	4 ^o dan	1	FFAB-FFAB
		2	FFAAA- -FFAB
		3	FFAAA--FFAB
		4	FFAB-FFAB
		5	FFAB- FFAAA
		6	FFAAA- FFAB
	3 ^o dan	1	FFAB-FFAAA
		2	FFAAA-FFAB
		3	FFAB-FFAB
		4	FFAB-FFAB
		5	FFAB-FFAB
		6	FFAB-FFAB
Marseille	3 ^o dan	1	FFAB-FFAAA
		2	FFAB-FFAB
		3	FFAAA-FFAB
		4	FFAB-FFAB
Lyon	3 ^o dan	1	FFAB-FFAB
		2	FFAB-FFAB
		3	FFAB-FFAB
		4	FFAAA-FFAB
Rennes	3 ^o dan	1	FFAB-FFAB
		2	FFAB-FFAAA
		3	FFAB-FFAB
Bordeaux	3 ^o dan	1	FFAB-FFAB
		2	FFAAA-FFAB
		3	FFAB-FFAB
		4	FFAAA-FFAB
Nancy	3 ^o dan	1	FFAAA-FFAB
		2	FFAAA-FFAB
Nouvelle Calédonie	3 ^o et 4 ^o dan		FFAB-FFAAA

Pour la Nouvelle Calédonie, la commission délègue aux juges du jury d'examen de 3^odan, le choix de désigner pour les deux personnes présentant cet examen, les partenaires parmi les candidats : date 21 avril 2012.

5) **Date de la prochaine réunion**

Mardi 03 juillet 2012 à Marignane : 9h30 – 16h avec à l'ordre du jour notamment la validation des grades sur examens et l'étude des promotions sur dossier, par équivalence et haut niveau.

Le Copräsident F.F.A.A.A.

Le Copräsident F.F.A.B.

Paul LAGARRIGUE

Michel PROUVEZE